



Compte Rendu de Réunion

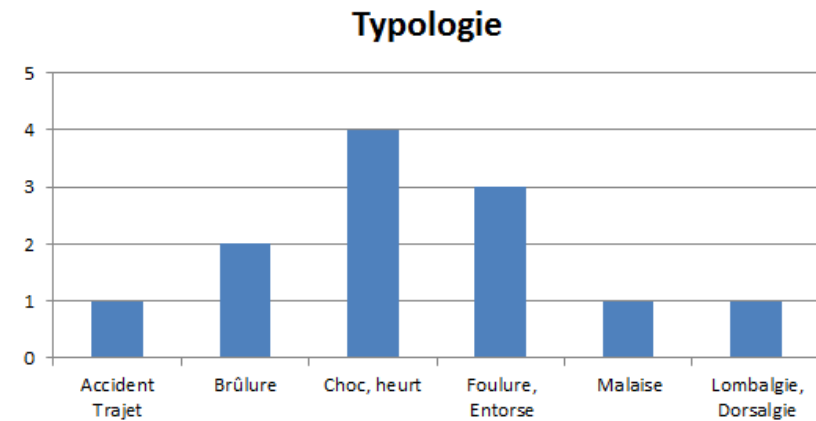
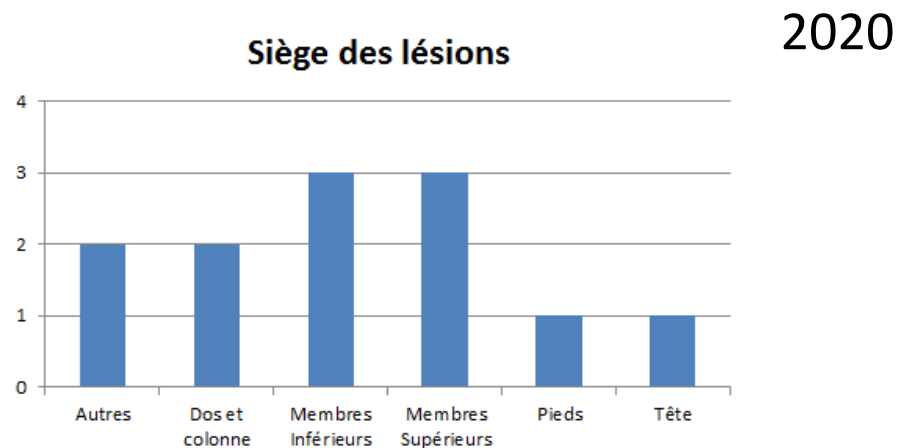
16/04/2020



Validé

Visioconférence

1 – Analyse des accidents de travail



- Analyse des FAT : la commission classe 7 Accidents sur 2020 et solde les 3 accidents restant de 2019.
 - 3 Analyses 5M restent à programmer.
 - A noter : 10 accidents Dalkia sur le 1^{er} Trimestre
- Une vigilance particulière lors de la reprise sera à prendre en compte

Point chrome VI

- Pour rappel, 112 sites concernés au niveau national.
Sur Dalkia Centre Ouest, des mesures sur 24 sites ont été réalisées et sont inférieures à la limite de quantification.
7 sites actuellement à l'arrêt restent à mesurer.

Des mesures et prélèvements seront également effectués sur 5 sites lors des maintenances cogé à venir (Chateaubriand Europe, CH Yves le Fol, SOFLEC, Les Gauchetières et Sarah Bernhardt).

Un protocole d'intervention/Plan de prévention est à actualiser.

La stratégie de mesurage est à valider avec le siège puisque ces maintenances pourront être effectuées pendant la période de confinement.



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



2 – Missions de la CSSCT

- **Visites de sites** : A noter que les visites via l'outil ARS fonctionnent très bien et qu'il est obligatoire de les réaliser par cet outil. (Via Tablette)
Cela permet de balayer tous les risques sites.
 - A noter le faible nombre de visites effectuées
- Le point « **Egalité Homme/Femme** » est reporté à la prochaine réunion.
- **Risque routier** : en lien avec le fichier fournit par le service véhicule, l'instance présente une analyse détaillée de l'accidentologie 2019, faisant ressortir un grand nombre d'accidents: 239 au total soit 30% du parc dont 124 à 100% responsables. Un grand nombre d'accidents liés aux manœuvres.
- Le risque routier reste un axe majeur de travail sur 2020. Une réflexion reste à mener pour la mise en place de kits permettant une sensibilisation lors de causerie ou journées sécurité (Pris en charge par F. ELISAS et P. DRZEWECKI en relation avec le sujet VISA)
- **Mises en situations pratiques** : Sur les 16 situations retenues sur la région, la CSSCT à œuvrée sur 4 d'entre elles qui seront testées sur le terrain avec des référents à identifier. Il reste à finaliser les purges sur Réseau par M. RAPHALEN et Y. LE ROUSSEAU. Ces mises en situations seront partagées pour relecture et test avant mise en application. F. ELISAS et G. LUNEL prennent un sujet supplémentaire sur le Nettoyage des bacs à cendres de petites Biomasse.

3 – Plans d'actions régionaux

■ Plan d'actions VISA et nouveau Règlement intérieur :

Suite à la Politique de prévention « Alcool et stupéfiants » et Avis favorable de la précédente instance CHSCT en 2019, le règlement intérieur a été modifié en début d'année pour intégrer ce point qui reprend entre autre :

- ✓ L'introduction d'une clause « Alcool et Produits stupéfiants »
- ✓ Un rappel des Règles générales
- ✓ Un rappel de la nécessité d'adopter une vigilance partagée
- ✓ L'interdiction générale d'introduire et consommer ces boissons et produits sur les lieux de travail (A l'exception de celles légalement autorisées)
- ✓ La possibilité de mise en place de contrôles
- ✓ Les modalités précises d'organisation de ces contrôles
- ✓ Les dispositions en cas de contrôle positif

Dans les actions à court terme, il reste l'accompagnement des managers et de continuer à sensibiliser l'ensemble des salariés sur les addictions.

D'ores et déjà, des brochures, fiches réflexes et flyer sont disponibles.

La CSSCT réfléchit sur l'accompagnement au travers de causeries et ateliers.

F. ELISAS et P.DRZEWECKI travaillent sur ce sujet.



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



3 – Plans d'actions régionaux

■ Politique SSE 2020:

Des précisions sont apportées à l'instance sur les modalités de définition des axes de progrès 2020 établis par rapport aux indicateurs et bilan 2019. Cela découle d'une analyse de la réalité de ce qui s'est passé. Ce qui va permettre d'aller au bout des chantiers déjà entrepris ou à entreprendre sur les axes Santé et Sécurité de l'entreprise :

- ✓ Sur l'axe santé : La poursuite du Plan QVT/RPS
- ✓ Sur l'axe Sécurité : La réalisation des Mises en Situations Pratiques, l'approche Travaux, les Risques routiers, les Risques chimiques

Par rapport à ces objectifs Régions, chaque Centre peut décliner des objectifs éventuels plus précis.

■ Point Plan d'actions QVT :

Le dossier reste en attente de la reprise d'activité pour une déclinaison sur le terrain.



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



3 – Plans d'actions régionaux

- **Journées Sécurité 2020 :**

Du fait des règles de confinement, il est peu probable que ces journées puissent avoir lieu dans les conditions, configurations et timing identiques aux années précédentes qui se situaient plutôt sur Mai/Juin.

Ces ateliers pourraient avoir lieu en petits groupes style Causeries en ½ journées par secteur lors de la reprise. Un focus à faire sur les risques sanitaires.

La réflexion est en cours pour proposer des supports.

A noter que l'accidentologie en cette période particulière reste calme et qu'il faudra être très vigilant lors de la reprise d'activités.

- **Plan d'actions COVID 19 :**

Des points hebdomadaires sont effectués avec la Direction, les Responsables syndicaux, Secrétaire du CSE et Coordinateur CSSCT sur le sujet.

Au 15/04, pas de cas avérés sur Dalkia CO, 12 cas suspectés.

300 sites critiques ont été recensés et pour la plupart ayant fait l'objet d'un PCA (Plan de Continuité de l'Activité). L'actualisation du DUER est en cours pour intégration de ce risque émergent

O. JUMEL anime la réflexion sur la reprise d'activité après le dé confinement.



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



4 – Questions diverses

- Des mesures de débit de dose ont été effectuées sur les cendres Biomasse de la chaufferie bois de Gutenberg à Joué les Tours. Ces mesures restent inférieures à la limite sanitaire public et de ce fait, n'exigent pas d'obligation en terme de suivi. A l'issue de ces mesures, une causerie sécurité à été réalisée auprès de l'équipe intervenante.
- Une mise à jour sera faite avec le kit amiante pour rappeler les règles d'intervention sur des équipements susceptibles de contenir des FCR (Fibres Céramiques Réfractaires) qui sont également classées dangereuses pour la santé.



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

